



Bonjour Staff, voici votre e-revue juridique hebdomadaire IP World. Merci à tous nos abonnés, récents ou plus anciens qui nous suivent : Europacorp / ARTE TV / Lagardère Studio / Groupe La Poste / INA / Ouest France / Vinted.... Bonne lecture. La Rédaction

## Audiovisuel | Cinéma

#### Plan de relance du cinéma et audiovisuel : les chiffres clefs

Le plan de relance du Gouvernement destiné aux filières du cinéma et audiovisuel prévoit l'affectation de 165 millions d'euros au CNC afin de soutenir les filières audiovisuelle et cinématographique. Sur ces 165 M€, une enveloppe de 60 M€ sera consacrée au « réarmement du CNC ». Cette somme permet de compenser intégralement les pertes nettes de recettes fiscales affectées du Centre. Elle garantit ainsi le maintien à leur niveau actuel de tous les dispositifs d'aide à la création et à la diffusion du CNC.



Lire

# Production audiovisuelle : Téléchargez les guides de prévention Covid 19



Trois Guides de préconisations de sécurité sanitaire pour les activités de la production (cinéma, animation, publicité) sont disponibles en téléchargement.

Lire

# Touche pas à mon poste : sanction de 3 millions d'euros confirmée

En cas de doute sur sa légalité interne ou externe, il est vivement conseillé de contester une sanction du CSA. En effet, en cas de renouvellement du manquement visé, une sanction pécuniaire sévère peut être prononcée. En l'occurrence, la sanction de trois millions d'euros prononcée par le CSA contre la société Groupe Canal Plus et la société C8 a été confirmée par le Conseil d'Etat.



Lire

La place des femmes dans les médias en temps de crise



Le Ministère de la culture a publié son Rapport sur la place des femmes dans les médias en temps de crise.

Lire

Presse | Edition

# Éditeurs de presse c/ Google : un partage des recettes en bonne voie

Le refus de toute négociation de la part d'un acteur en position dominante sur un marché pertinent, peut être qualifié d'abus de position dominante.

Le comportement de Google sur un marché qu'il domine (la recherche généraliste en ligne), consistant à priver les éditeurs et agences de presse de toute possibilité de négocier une rémunération liée à la reproduction d'extraits de publication de presse sur le moteur de recherche Google au moment précis où la loi leur reconnaît ce droit voisin, est susceptible d'être qualifié d'abus d'exploitation par l'imposition de conditions de transaction inéquitables.



Lire

# Diffamation par identification de marque



Une société peut agir en diffamation dès lors qu'elle est identifiée, dans les propos en cause, par l'une de ses marques.

Lire

# Faire état de procès contre une société : la liberté d'informer s'applique

Dans le litige qui l'oppose à son prestataire, un internaute est en droit de publier un message en ligne dénonçant les multiples procès auxquels doit faire face son prestataire.



Lire

# Client mécontent sur un forum : une liberté d'expression encadrée



En matière de diffamation contre une société sur les forums de discussion, tout est affaire de forme. Un client mécontent des services d'une société est en droit d'exprimer son mécontentement dès lors que ses propos sont bien choisis et non excessifs.

Lire

# Propriété intellectuelle

#### Affaire Hermès : encadrer les ventes non-autorisées par les salariés

L'achat-revente d'articles de luxe par les salariés de maisons de luxe doit être encadré par un document spécifique (procédure interne de vente), ce dernier peut être utilisé pour fonder un licenciement pour faute.



Lire

## Concurrence déloyale exclue en l'absence de clientèle commune



L'absence de clientèle commune entre deux sociétés ne permet pas d'agir en concurrence déloyale en cas de reprise de la même dénomination sociale (« Tahiti Sports »).

Lire

## Photographie des artistes : la cession de droits impérative

Toute exploitation d'une photographie originale, de surcroît dans les ouvrages consacrés aux artistes, doit donner lieu à une cession de droits. Lorsque l'auteur de l'ouvrage prétend être l'auteur de la photographie, l'éditeur doit en exiger la preuve ou prévoir une garantie d'éviction.



Lire

## Les Audiocaments protégés par le droit d'auteur



Le droit d'auteur est susceptible de s'appliquer à toute création simple ou complexe dès lors qu'elle est originale, dont les audiocaments.

Lire

Publicité | Marketing

# Publicité EDF environnementale : pas de préjudice, pas d'indemnisation

Thématique : Préjudice, Procés | Procédure, Publicité | Marketing, Publicité trompeuse

Sur le terrain délictuel, en matière de publicité trompeuse (comme en tout autre domaine), la preuve du préjudice est impérative.





Suivre les recommandations de l'ARPP : un quasi contrat ?



Thématique : Régulation

L'engagement pris vis-à-vis de l'ARPP de respecter ses recommandations ne relève pas du quasi contrat mais du domaine contractuel. Le quasi-contrat ne saurait non plus résulter d'un engagement général d'un annonceur sous forme de slogan publicitaire. Le législateur a initialement prévu deux types de quasi-contrats (la gestion d'affaires et le paiement de l'indu) auxquels ont été ajoutés l'enrichissement sans cause et l'annonce de gains en matière de loterie publicitaire par la Cour de cassation.

Lire

# Publicité et écologie : l'action des associations recevable

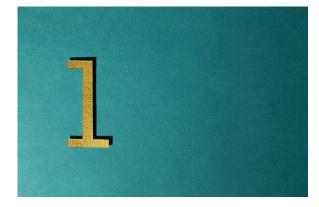
Thématique : Irrecevabilité de l'action, Procés | Procédure, Publicité | Marketing

En matière de publicités trompeuses à caractère environnemental, les associations sont recevables à agir. Les associations peuvent agir en justice au nom d'intérêts collectifs qu'autant que ceux-ci entrent dans leur objet social.



Lire

Numéro un : une exagération publicitaire légale



Thématique : Publicité | Marketing, Publicité comparative

Il est presque d'usage de se présenter comme « numéro un » ou « Premier ». Cette affirmation, dès lors qu'elle est présentée de façon générale sans autres précisions, ne constitue ni une pratique trompeuse, ni un acte de concurrence déloyale vis-à-vis des concurrents.

Lire

# Numérique | E-commerce

#### LinkedIn et societe.com: l'administration fiscale veille

L'administration fiscale est en droit de collecter des données personnelles à partir de vos comptes de réseaux sociaux. La Cour de cassation a validé la possibilité pour l'administration de recueillir des informations tirées de la consultation de sites d'accès public et les profils LinkedIn ou societe.com.en font partie.



Lire

Location de site internet : pas de résiliation pour manque de trésorerie



Un client ne peut faire valoir ses difficultés financières ou son manque de trésorerie pour s'abstenir de payer ses loyers de site internet.



# Applications mobiles et nouvelles mobilités : 117 clauses abusives

A la lumière de la nouvelle recommandation de la CCA sur les contrats des loueurs de trottinettes électriques, vélos et autres nouveaux engins de mobilité, de nombreuses clauses de ces contrats seraient d'ores et déjà abusives. Téléchargez-ici la synthèse des 117 clauses censurées.





Validation de la réforme des jeux et paris en ligne



La nouvelle réforme des jeux et paris en ligne (ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 et I et II de l'article 137 de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises) est conforme à la Constitution et à la liberté d'entreprendre telle qu'elle résulte de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Lire

Image | Photographie

Données personnelles | RGDP

# Utilisation détournée d'un fichier : 30 000 euros de sanction CNIL

Attention à parfaitement respecter la finalité pour laquelle un fichier a été déclaré à la CNIL. Utiliser une base de données nominatives (locataires d'HLM) pour dénoncer une mesure gouvernementale, a été sanctionné par la CNIL.





Commission de sanction CNIL : pas de feuille de présence obligatoire



Ni les dispositions de la loi du 6 janvier 1978, ni aucun principe n'impliquent que les décisions de la formation restreinte de la CNIL, réunie pour prononcer une sanction, ne comportent des mentions attestant de la présence des seuls agents de la commission chargés de la tenue de la séance, de la présence ou de l'absence du commissaire du gouvernement ou du vote de chacun des membres ayant délibéré.

Lire

## **Spectacles vivants**

# Statut des établissements de coopération culturelle

Les établissements publics de coopération culturelle sont des établissements publics à caractère administratif ou à caractère industriel et commercial, selon l'objet de leur activité et les nécessités de leur gestion.





Rupture abusive de contrat d'organisation de spectacle vivant



Différence majeure avec le secteur privé, l'existence de pourparlers avancés en matière d'organisation de spectacle vivant est appréciée différemment pour les établissements publics de coopération culturelle (EPCC). Les contraintes tenant à la bonne exécution du service public de la culture peuvent primer sur les autres considérations. La rupture abusive de relations précontractuelle s'apprécie différemment et au détriment des acteurs privés.

Lire

# Contrats à Télécharger

## Politique de collecte et de traitement des Cookies

Politique de collecte de Cookies à télécharger. Cette politique de collecte et de traitement des cookies tient compte des nouvelles lignes directrices de la CNIL. Les traceurs nécessitant un recueil du consentement ne peuvent être utilisés en écriture ou en lecture tant que l'utilisateur n'a pas préalablement manifesté à cette fin sa volonté, de manière libre, spécifique, éclairée et univoque ...

Lire

# Mise en demeure pour atteinte au droit à l'image

Lettre de Mise en demeure pour Atteinte au droit à l'image d'une personne physique (tous supports). Conformément à l'article 9 du code civil, chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une ...

Lire

# **QR** Juridiques

Code de bonne conduite et données personnelles : comment devenir organisme certificateur ?

Lire la réponse

Pourquoi adopter un référentiel en matière de gestion du personnel ?

Lire la réponse

Un comédien peut-il facturer en travailleur indépendant ?

Lire la réponse

Le démantèlement des GAFAM est-il envisageable ?

Lire la réponse

Digital Service Act : de quoi parle-t-on ?

Lire la réponse

Désinscription | Gérer mon abonnement

# Une question? Un juriste vous répond 08 90 32 63 01 Service 0,80€ /min + prix appel

Questions / Réponses juridiques de la semaine